

51-53 boulevard du Président Wilson - 33200 Bordeaux - Tél. : 09 67 30 11 92 - Mail : [urps.infirmiers.aquitaine@orange.fr](mailto:urps.infirmiers.aquitaine@orange.fr)

## ÉDITO

**Patrick Experton**

Président  
URPS Infirmiers Libéraux  
Aquitaine



Chères consœurs, chers confrères,

Comme vous le constatez ci-contre votre URPS participe à votre formation continue en vous proposant en prêt quelques ouvrages sur les soins palliatifs. L'été qui débute sera peut-être favorable à cette lecture enrichissante.

En page 4, nous mettons à votre disposition l'affiche « Mission Mains Propres », à afficher dans votre cabinet par exemple. Pour les Bordelais, n'oubliez pas de vous inscrire au service d'astreinte infirmière de nuit (démarrage le 1<sup>er</sup> octobre) en cliquant sur le lien présent en page d'accueil de notre site internet.

Rendez-vous à la rentrée, où une surprise vous attendra dans votre boîte aux lettres dès les premiers jours de septembre.

Bon été à toutes et tous, bonnes vacances à celles et ceux qui auront la chance d'en prendre.

## DANS CE NUMÉRO

### ACTUALITÉ

- Le Kiosque

p1

### COLLOQUE ANGLAIS

- La maladie d'Alzheimer et syndromes apparentés

p2

### MISSION MAINS PROPRES

- Lavage simple des mains

p3

### PAERPA

- la plateforme autonomie senior de Bordeaux

p3

### VOTRE AFFICHE MMP

p4

Lettre trimestrielle éditée par l'URPS Infirmiers d'Aquitaine - Juillet 2015 - ISSN : 2264-9107

Directeur de la publication : Patrick Experton

Comité de rédaction : Frédéric Deubil  
Fabienne Goyenêche - Christelle Théret

Ont participé à ce numéro : Frédéric Deubil  
Françoise Desclaux - Patrick Experton  
Martine Laplace - Christelle Théret

Design Graphique : [www.junglecactus.fr](http://www.junglecactus.fr)

## ACTUALITÉ

### LE KIOSQUE

Ce projet unique en France, créé par des infirmiers libéraux pour des infirmiers libéraux, est issu de la réflexion du bureau de l'URPS, suite à notre colloque « Les soins palliatifs et la fin de vie à domicile », organisé sur Artigues près Bordeaux, fin 2014.

**I**l était impossible pour l'infirmier libéral de clore ce thème après cette journée riche en échange, discussions, prise de positions parfois virulentes mais toujours instructives.

Cette volonté que tout infirmier libéral peut et doit poursuivre sa formation continue sur cette culture palliative, via des livres, est pour nous enrichissante. Nous devons porter face aux politiques et au « tout hôpital » une complémentarité libérale de professionnels formés en soins palliatifs reliés entre eux avec un vocabulaire commun, une réflexion éthique irréprochable et des soins d'extrême qualité.

Le kiosque est ce lieu privilégié pour l'infirmier libéral. Il est le site de référence et de discussions via internet, la lettre et nos rencontres.

La marche à suivre est la suivante :

- la liste des livres au prêt se trouve sur notre site internet,
- vous choisissez,
- vous appelez ou vous envoyez un mail,
- on vous envoie le livre gratuitement avec enveloppe de retour à l'intérieur déjà timbrée et une date de retour.

Rien de plus à faire. Si l'envie de partager vos émotions vous tente à la lecture de ce livre, vous avez une fiche retour pour nous écrire vos ressentis positifs mais aussi négatifs. Certains commentaires seront visibles sur notre site internet.



À l'intérieur de ce kiosque vous trouverez des livres récents (Jean Luc Romero « Ma mort m'appartient », Alix de Bonnière « Consentir à mourir ; Chroniques d'un service de soins palliatifs », Jean Frédéric Poisson « Personne ne doit mourir seul. Sens et Valeur des soins palliatifs », « L'infirmier(e) et les soins palliatifs. Prendre soin éthique et pratiques ») mais aussi certains classiques d'Élisabeth Kubler-Ross « Vivre avec la mort et les mourants », de Marie De Hennezel « La mort intime » ou de Jean Léonetti « A la lumière du crépuscule ». Bonne lecture. Bon été.

Frédéric Deubil  
[frederic-deubil.urps-il@orange.fr](mailto:frederic-deubil.urps-il@orange.fr)

Organisé par l'Union Régionale  
des Professionnels de Santé  
Infirmiers Aquitaine



5<sup>ème</sup> Colloque

L'infirmière libérale  
et le médicament

**Jeudi 8 octobre 2015**

→ Antonne-et-Trigonant  
(10 km de Périgueux)

RETOUR EN IMAGES

# 4<sup>ÈME</sup> COLLOQUE DE L'URPS INFIRMIERS AQUITAINE À ANGLET



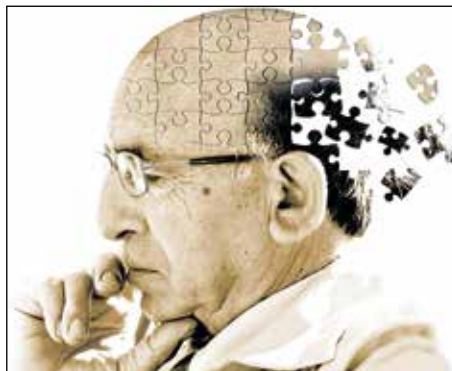
COLLOQUE ANGLET

## LE BON GESTE AUPRÈS DES PATIENTS ALZHEIMER ET SYNDROMES APPARENTÉS

**N**ous connaissons nous entre intervenants paramédicaux au domicile ? Connaissons-nous les rôles et complémentarités du kinésithérapeute, de l'ergothérapeute, de l'orthophoniste, de la diététicienne ? Et si demain notre regard changeait pour se diriger davantage dans le champ de la prévention et de l'anticipation de l'aggravation ? Malheureusement nous le savons tous, les troubles évoluent plus ou moins rapidement et rendent problématique le maintien à domicile soit parce que le logement devient vite trop inadapté, ou l'aidant risque un épuisement car la charge est trop lourde ou il est trop isolé.

**Quelques pistes en vrac, l'intégralité des exposés de la table ronde étant sur notre site internet.**

Respecter le vécu et le projet de vie du patient ; adapter son logement pour le rendre sécurisé ; mettre des couleurs sur les sets de table par exemple pour favoriser les repères et favoriser une alimentation plaisir ; permettre le « food finger » quand l'usage des couverts est oublié ; utiliser des verres à encoche nasale pour éviter de mettre la tête



en arrière ; mettre des capteurs de lumière pour éviter les chutes la nuit ; mettre des signalétiques tels qu'un piétoprogramme, faire des contrastes de couleur porte/mur... ; mettre en place des rituels tant horaires que spatiaux surtout pour les soins d'hygiène. « Faire pour inciter à faire, faire quand le dire ne passe plus, faire pour apaiser » et au maximum « laisser faire, faire faire, faire avec et en dernier faire à la place ».

*Vous trouverez tous les diaporamas de nos intervenants sur notre site internet.*

Martine Laplace

EN BREF

### CONVENTION

Convention MAIA/Libéraux Pau et Agglomération : le 13 avril dernier a été signée à Pau une convention type avec une attestation de présence, formalisant les engagements CCAS/MAIA/ et Libéraux (Médecins, Infirmiers, Kinés). Cette convention permet d'attribuer une indemnité équivalente à 10 AMI pour les IDE par réunion, pour les participations aux temps de concertation clinique autour des situations complexes. Pour tous renseignements, contactez la MAIA Pau/Lescar au 05 59 11 22 91.

### VIOLENCE

De plus en plus d'infirmier(e)s font l'objet d'agressions, voire de maltraitances tant au domicile du patient lui-même que sur leur trajet. N'hésitez pas à déposer une main courante ou une plainte au commissariat le plus proche, à en parler à votre syndicat et à en parler à l'Ordre des Infirmiers. Le silence ne résout rien.

### CARTE CPS REMPLAÇANTE

La carte CPS remplaçante est enfin arrivée. Il suffit de la demander à l'ARS. Contacter vos syndicats et l'ARS pour toute information.

Martine Laplace

### AVOIR UN CONTRAT



Contrat de remplacement, de collaboration, d'exercice en commun avec ou sans partage de frais, redevance de collaboration basée sur des frais réels.

Vous devez tous avoir un contrat dès que vous travaillez à deux sur une même patientèle. Ces contrats souvent anciens comportent parfois des clauses non conformes à la législation, surtout sur l'interdiction de se réinstaller après rupture du contrat.

Montrez ces contrats à votre représentant syndical et à votre conseil départemental de l'Ordre des Infirmiers pour éviter tout éventuel litige ultérieur parfois lourd de conséquence...

Martine Laplace

MISSION MAINS PROPRES

# LAVAGE SIMPLE DES MAINS

Lors du dernier colloque à Anglet mais aussi par mail certains infirmiers ont été sollicités pour répondre à un questionnaire concernant l'hygiène des mains qui faisait suite à une réflexion globale sur le concours « Missions Mains Propres 2015 » organisé par le Ministère de la Santé.



**V**ous trouverez sur notre site internet l'intégralité des questions et réponses de notre questionnaire. Je pense que les lignes qui vont suivre seront pour vous tous, comme pour moi une piqûre de rappel quant aux indications, aux buts et façon de se laver ou frictionner les mains. Tout d'abord avant tout soin, il faut proscrire les bijoux sur les mains et avant bras, le vernis aux ongles, les faux ongles. Il faut privilégier les ongles courts, les manches courtes et surtout porter des gants ne dispense pas de se laver les mains. Le lavage simple des mains ou application solution hydroalcoolique permet d'éliminer les souillures, de diminuer la flore transitoire mais prévient aussi la contamination.

Ce lavage ou application est important lors des soins d'hygiène, de confort et de continuité de la vie, avant et après le port de gants à usage unique, après tout soin infirmier, à la prise et la fin de la tournée. Ci-dessus les différentes étapes pour un lavage de mains.

Vous retrouvez en page 4 de ce journal l'affiche créée par l'URPS Infirmiers d'Aquitaine pour le concours « Mission Mains Propres 2015 » organisé par le Ministère de la Santé, vous pouvez l'afficher sur vos murs, portes et fenêtres de vos cabinets. L'affiche est aussi téléchargeable à partir de notre site internet.

Frédéric Deubil  
frederic-deubil.urps-il@orange.fr

EN BREF

## ASTREINTE INFIRMIERE

L'astreinte infirmière va démarrer le 1<sup>er</sup> octobre 2015. Inscrivez-vous sur le planning du site URPS Infirmiers d'Aquitaine. Nous attendons la finalisation du projet par l'ARS pour lancer les réunions d'information.

Christelle Theret

## L'INFIRMIÈRE LIBÉRALE ET LE MÉDICAMENT

Qui d'entre nous n'est pas confronté à cette pharmacie familiale qui finit par exploser avec toutes ces boîtes qui s'entremêlent, périmées ou pas. Ah oui mais il ne faut pas y toucher, c'est LA PROPRIÉTÉ du patient !!! Oui, certes mais que faire ? Continuer à remplir le frigo avec toutes ces boîtes d'insuline qui prennent la place de la salade nécessaire aussi à la santé ou dire STOP et PAS ENCORE ? Oser vider la pharmacie, vous savez celle qui est dans la salle de bains, au milieu des gants et produits de beauté de toutes sortes, au fait périmés eux aussi.

La solution miracle n'existe pas. Faites de votre mieux et selon le bon sens populaire. En attendant sachez que les pharmaciens ont l'obligation de reprendre les médicaments périmés ou non, rapportés dans leur emballage (loi n°2007-48-art 32, JO du 27/02/2007 et décret n°2009-718 Jo du 16/09/2009, art L4211-2 du code de santé publique). L'association CYCLAMED agréée par les pouvoirs publics a pour mission de collecter dans les pharmacies tous ces médicaments à usage humain non utilisés.

À ce sujet, nous vous invitons à notre prochain colloque sur le thème du médicament qui se tiendra le 8 octobre 2015 à Antonne-et-Trignont (près de Périgueux).

Martine Laplace

# LA PLATEFORME AUTONOMIE SENIORS DE BORDEAUX

Vous repérez un risque de perte d'autonomie chez une personne âgée, une défaillance ou l'épuisement de l'aidant n'hésitez pas à la contacter.

- C'est :**
- un accueil téléphonique et physique pour vous aider et vous conseiller ;
  - une équipe pluridisciplinaire à votre écoute (infirmières coordonnatrices, travailleurs sociaux, psychologues, ergothérapeutes, gestionnaires de cas) ;
  - une coordination des professionnels du sanitaire, du social et du médico social ;
  - un site internet interactif : autonomieseniors-bordeaux.fr.

- Des réponses pour :**
- préserver sa santé, via des ateliers de prévention, des activités de bien être, la coordination des soins à domicile ;
  - bien vieillir chez soi, via un plan d'aide à domicile, la livraison des repas, l'accès aux aides sociales, l'aménagement du domicile ;
  - ne pas rester seul, recevoir des visites, trouver un logement adapté, un club ;

- soutenir les proches aidants via des formations, les accueils de jour, les aides au répit, une écoute et un soutien ;
- être à l'écoute dès qu'un proche ou d'un professionnel repère une fragilité ou une répétition de défaillance ;
- assister les professionnels : santé, logement, prévention.

**Contact : Cité Municipale**  
Tél. 0 800 625 885 ou autonomieseniors-bordeaux.fr

Françoise Desclaux



# MAINS PROPRES, PATIENTS ET SOIGNANTS PROTÉGÉS

